Document d'Acceptation Préalable pour les chantiers HORS REP PMCB

A retourner à l'adresse : dap@yprema.fr au minimum 48h avant tout démarrage chantier

YPREMA
7 rue Condorcet
94 437 Chennevières sur Marne
Tel : 01 49 62 01 23
siege.idf@yprema.fr

Cadre réservé à YPREMA
Site(s) YPREMA :
Document N° DAP :
Date de l'acceptation :

1/ IDENTIFICATION DU PRODUCTEUR / DETENTEUR DU DECHET (maître d'ouvrage)

Raison sociale : Adresse :
N° SIRET : Code Postal : Ville :
Contact : Mail :

2/ DEMANDEUR / CLIENT (si différent du producteur)

Raison sociale : Adresse :
N° SIRET : Code Postal : Ville :
Contact : Mail :

3/ TRANSPORTEUR (le protocole de sécurité doit être présenté au transporteur avant toute réception sur site)

Raison sociale : N°SIRET :
Adresse : Code Postal : Ville :

4/ IDENTIFICATION DU DECHET ET QUANTITE

Dénomination	Code déchet		Description	Quantité estimée (t)	Analyses fournies
BETONS < 50 cm	17 01 01	☐	Dallage mince, éléments inférieurs à 50 cm, Non ferraillé, béton propre, plancher béton (sans produit collé), moellons calcaires, pierres maçonnées, parpaings		☐ Pack ISDI ☐ HAP ☐ Amiante ☐ Autre
BETONS > 50 cm	17 01 01	☐	Dallage épais, éléments supérieurs à 50 cm, faiblement ferraillé, béton propre, plancher béton (sans produit collé), poutres-longrines		☐ Pack ISDI ☐ HAP ☐ Amiante ☐ Autre
Retour béton chantier	17 01 01	☐			☐ Pack ISDI ☐ HAP ☐ Amiante ☐ Autre
Retour béton via unité de production béton	17 01 01	☐			☐ Pack ISDI ☐ HAP ☐ Amiante ☐ Autre
Déconstruction d'inertes	17 01 07	☐	Mélanges de béton, tuiles et céramiques ne contenant pas de substances dangereuses		☐ Pack ISDI ☐ HAP ☐ Amiante ☐ Autre
Couches de chaussées	17 03 02	☐	Couches de chaussée prêtes à être concassées, assises traitées ou non, compris bordures et trottoirs		☐ Pack ISDI ☐ HAP ☐ Amiante ☐ Autre
Terres inertes classe 3	17 05 04	☐	Terres inertes ne contenant pas de substances dangereuses		☐ Pack ISDI ☐ HAP ☐ Amiante ☐ Autre
Terres inertes classe 3+	17 05 04	☐	Terres dépassant les seuils inertes de l'arrêté du 12/12/2014 sur les critères suivants : sulfate / fraction soluble / fluorures		☐ Pack ISDI ☐ HAP ☐ Amiante ☐ Autre

5/ CHANTIER OU SITE D'ORIGINE

Les déchets sont issus d'un chantier sous maîtrise d'œuvre SGP ☐ Oui ☐ Non

Nom/ville du chantier :
Adresse du chantier :
Date de démarrage : Durée prévisionnelle du chantier :

Coordonnées GPS du lieu de production / chantier : X (longitude) = Y (latitude) =

Parcelles cadastrales du lieu de production/chantier (*Via cadastre.gouv.fr) :*

Code Insee Commune = Feuille = Section = Parcelle =

Le chantier est-il référencé sur le site internet Géorisques : ☐ oui / ☐ Non si oui, identifiant :

Type de travaux : ☐ Habitation ☐ bureau/industrie ☐ Voirie/réseau ☐ Ouvrage d'Art ☐ Autre

Déchets contenant des DIB : ☐ Non ☐ Oui | Aspect physique : ☐ Solide ☐ Pulvérulent ☐ Pâteux / boues

Odeur : ☐ Non ☐ Oui

Conditionnement du déchet : ☐ Benne ☐ Autres, précisez :

6/ ENGAGEMENTS

Le producteur de déchets ou le demandeur s'engagent à :

- Livrer des déchets inertes conformes aux spécifications de ce document et ne pas procéder à une dilution des déchets
- Porter à la connaissance du site d'acceptation tout changement qui interviendrait sur les déchets modifiant ces indications
- Evacuer en filière(s) agréée(s) tous déchets qui s'avèreraient être pollués
- Faire analyser tout déchet inerte provenant d'un chantier de dépollution et apporter avec le présent document, les résultats prouvant le caractère inerte des apports
- Transporter les matériaux dans des camions conformes à la législation et respecter nos consignes de sécurité (surcharge interdite, EPI pour les chauffeurs : casque, chaussures de sécurité, gants, gilet haute visibilité)

☐ Je certifie apporter des déchets conformes à la description faite ci-dessus et avoir pris connaissance du protocole sécurité du site (cocher la case)

Producteur du déchet	Détenteur du déchet
Date : Nom du signataire :	Date : Nom du signataire :
Cachet et signature	Cachet et signature

ADMISSIBILITE DU DECHET (cadre réservé à YPREMA)

☐ Déchet ADMISSIBLE ☐ Déchet NON ADMISSIBLE Motif :

Cachet et signature

Date : Nom du signataire :

A retourner à l'adresse : dap@yprema.fr

Tout document incomplet ou non communiqué au dernier jour ouvré du mois de facturation entrainera l'annulation de laprise en charge financière par l'éco-organisme pour le mois concerné

Ce Document est la propriété de YPREMA